

La F A U N E
* * * * *

I- Une FAUNE SAUVAGE peu ABONDANTE aujourd'hui

Dans un pays où la sylviculture a toujours été abondante, il est normal qu'elle ait abrité de tous temps une faune importante. Si le Morvan n'est pas habité aujourd'hui par des bêtes féroces, il ne faut pas oublier qu'autrefois et jusqu'à une date relativement récente, elles existaient en nombre important, à en juger par la chasse qui leur était faite. Les Gaulois furent de grands chasseurs. Leurs meutes de chiens étaient célèbres. Les Romains les considéraient comme des maîtres en matière cynégétique. Les empereurs venaient au 4^e siècle chasser les bêtes fauves (entre autres les ours).

Ce fut d'abord la lutte pour la vie avec les épieux de pierre, de corne et de bronze, contre les ours et les aurochs. Ensuite le sacrifice des rennes, des élans, des cerfs, des chevaux pour la venaison qui fournissait une partie importante de la nourriture. Enfin, la défense des champs contre les animaux ravageurs, les sangliers, les lapins, les loups, les renards. La chasse ne devint un sport que plus tard.

Ces derniers s'attaquaient aussi aux basses-cours, au gibier et à la venaison. Vauban note en 1696 : "Il y aurait assez de gibier et de venaison si les loups et les renards, dont le pays est plein, ne les diminuaient considérablement". Les loups s'aventuraient la nuit jusqu'aux portes des maisons. Il était peu prudent de circuler après la chute du jour. Le dernier loup a été tué en janvier 1880 à Mhère.

Anecdote : Un joueur de biniou, revenant d'une noce, une nuit d'hiver, s'était couché à la lisière d'un bois dans les parages de Gâcogne et s'y était endormi. Il fut brusquement tiré de son sommeil par la chaude haleine d'un loup qui le recouvrait de feuilles, car cet animal le croyait mort. L'homme se garda bien de faire le moindre geste. Puis le loup s'était écarté pour appeler ses congénères, il grimpa vite à un arbre avec son instrument de musique et joua pour éloigner ces bêtes qui grattaient le pied de son perchoir improvisé. Il put finalement rentrer chez lui à la pointe du jour.

Aujourd'hui, le gibier est assez abondant. Les hôtes des bois et des champs sont : le lapin de garenne, le lièvre, la perdrix, la caille, le che-

vreuil, le sanglier, le blaireau ou "taichon", l'écureuil, la belette, le putois, la fouine, la marte et l'hermine. Renards, de très nombreux corbeaux et buses ou "raux" causent des ravages dans les basses-cours, de même que lièvres et faisans dans les lieux poissonneux.

Mentionnons aussi les lézards et les serpents, dont quelques vipères. En cela, le Morvan est à comparer à la forêt de Fontainebleau. "Gardez-vous des vipères!" Les vipères n'ont jamais mordu le paysan morvandiau. Néanmoins, elles existent. "Violettes de serpent", nom donné par lui aux pâles violettes d'été sans parfum. "Ça sent la serpent" renifle le paysan. "Quand on voit la commère, le compère n'est pas loin !" affirme-t-il. "Jette un cheveu dans le baquet, dit cette femme à son gamin, ça fera une serpent". "En automne, assure le Morvandiau, la vipère "fait le lézard" sur les branches de noisetier exposées au soleil". Et il conclut : "après le 8 septembre, date de la naissance de la Vierge qui lui écrasa la tête, plus de serpents".

Le chat sauvage est encore relativement commun en Morvan. Plusieurs ont été capturés, qui pesaient 10 kg, un 11,5 kg ; et en décembre 1962, le record fut battu à Blismes avec un mâle de 13,5 kg. Récemment, ont été créés, au bord des Settons, près du hameau de la Faye, un élevage de ragon-dins, un jardin zoologique de la faune morvandelle, un élevage et jardin (renards, blaireaux, martres, putois, belettes, loutres, hermines...).

Chez les oiseaux nidificateurs, on trouve :

- liés aux conifères : la mésange noire, le roitelet huppé et exceptionnellement le gobe-mouche noir (Haut-Folin) ; il est possible que quelques casse-noix de Sibérie et le bec-croisé des sapins se soient reproduits ;

- liés à la hêtraie : le pic noir, venu des Vosges depuis une vingtaine d'années ;

- liés aux ruisseaux : le cincle plongeur, le seul oiseau au monde à pouvoir marcher sous l'eau, la bergeronnette des ruisseaux ;

- liés à certains réservoirs : le chevalier guignette (la Canche), la bécassine des marais (les Settons) ;

- liés aux tourbières hautes : le pipit farlouse.

Le bruant fou a niché au Beuvray. Depuis que les rapaces diurnes sont protégés, ils sont nombreux en Morvan, notamment la buse variable. Citons aussi l'autour des palombes, le circaète Jean-le-Blanc, le faucon hobereau et parfois l'aigle botté. Une réserve ornithologique existe à Montbé.

Parmi les poissons, la truite de rivière est très recherchée par les pêcheurs sportifs ; le saumon de fontaine a été introduit dans les torrents et le sandre dans quelques lacs.

II- CHASSE peu IMPORTANTE

Le Morvan a toujours été considéré comme "un pays de loups". Il est certain qu'ils trouvaient refuge dans nos grandes forêts. Affamés, ils s'approchaient des fermes et s'attaquaient au bétail. Il y avait encore des loups en 1833, où le gouvernement fournissait de "la poudre à canon pour les traqueurs et de la poudre fine pour les chasseurs", pour les battues organisées.

Les loups étaient chassés à courre. Il y avait des équipages spécialisés, qui, avec cent chiens, chassaient suivant toutes les règles de l'art. D'autres trichaient quelque peu en appâtant les loups avec de la viande. Ceux-ci repus et gonflés étaient moins difficiles à chasser. La véritable chasse à courre au loup était, paraît-il, la plus belle des chasses, car la résistance de cet animal est incroyable : cette chasse à courre, faite correctement, suivant les règles de la vénerie, nécessitait des moyens considérables et des chiens exceptionnels.

Après la guerre de 1870, les loups furent systématiquement empoisonnés à la strychnine et ils devaient tous être détruits en 1880.

Les paysans morvandiaux combattaient les loups avec les pièges. "On choisissait un carrouge, on y creusait un trou circulaire, profond. A l'ouverture, on y plaçait une claie également circulaire, mouvant sur un pivot. Puis, au moyen d'un morceau de viande à moitié pourrie, on allait loin dans les bois et l'on faisait des traînées aboutissant toutes au puits. Les loups suivaient et sautaient sur la claie pour manger la viande. La claie opérait son mouvement de bascule et l'animal tombait au fond où on le tuait. Dans beaucoup de nos bois, les endroits où l'on creusait les trous s'appellent encore "la louère".

S'il n'y a plus de loups en Morvan, depuis la fin du 19e siècle, il y a toujours des sangliers. Ils étaient probablement plus nombreux autrefois. Ils faisaient de tels ravages dans les récoltes que l'organisation de battues était nécessaire. Une, date de février 1877, avec soixante chasseurs : "On lève les sangliers, au-dessous du Chemin-Plat, sur les Ports-Chardin. On en tue huit. On poursuit les blessés jusqu'en Vernée d'un côté, jusqu'aux Brenots de l'autre. On en tue encore deux. Les chasseurs échelonnés sur plus d'un kilomètre tirèrent presque tous. Cette fusillade répétée par les échos, les aboiements des meutes, les fanfares du cor, les cris des chasseurs, les

courses à travers bois, tout cela animait, émotionnait, était beau".

Les perdrix, non encore empoisonnées par les insecticides, les lièvres et les lapins, non encore décimés par la myxomatose, étaient encore nombreux. Il en était de même de tous les gibiers à plume ou à poil. Le chevreuil, sans être abondant, n'était pas rare. Il était généralement chassé à courre.

Aujourd'hui, la chasse est réduite à celle du chevreuil, du sanglier, du lapin.

III- Le MORVAN, PARADIS de la PECHE *****

Le Morvan, par son relief et sa situation, constitue un château d'eau de premier ordre. Lacs, étangs, rivières abondent en poissons de toutes sortes.

1- DIVERS POISSONS

Dans les rivières du Morvan, aux eaux courantes et limpides, les poissons recherchés sont la truite et l'omble commun, mais les pêcheurs doivent veiller à respecter les lois qui déterminent la taille minimum des prises : 27 cm pour l'omble commun, 23 cm pour la truite.

Il y a encore des truites dans toutes les rivières et ruisseaux du Morvan. Parfois très pourchassées, elles sont devenues très sauvages et se cachent au moindre bruit du sol. Il ne faut pas se désoler à cet aspect de rivière morte que l'on constate certains jours : "elles sont calées" ou "elles ne sont pas d'hiers" disent les Morvandiaux. Si on est patient et observateur, on verra tout à coup la rivière s'animer et les moucheronnages se toucher : une truite derrière chaque pierre et des belles !

Le braconnage, la multiplication du nombre des pêcheurs, le perfectionnement inouï des méthodes de pêche, soit à la mouche, soit surtout au lancer léger, tendent à dépeupler les rivières morvandelles. Mais d'autre part, les nouvelles lois sur la pêche, l'établissement des cartes, la surveillance active des gardes, l'alevinage contrebalancent ces causes de destruction.

Dans les parties basses de la Cure et de l'Yonne, existent, à côté de la truite, tous les poissons communs de nos rivières calmes : le goujon, la brème, le gardon, le barbillon, la perche commune, le brochet, la tanche,

la carpe, le féra. Il faut parler aussi de la délicate vandoise que l'on pêche en mouche sèche et qui console de l'humeur quinteuse des truites. On trouve également des écrevisses (Dun-les-Places).

La construction des grands barrages a apporté de nouvelles ressources aux pêcheurs. L'eau du lac entraîne pas mal de larves et d'insectes qui alimentent mieux les poissons. En fait, depuis la création du barrage de Pannecière, le poids des truites a sensiblement augmenté dans l'Yonne. Si le pêcheur à la truite est un peu gêné par les barrages, le pêcheur au coup ou au lancer trouve là un endroit magnifique pour déployer ses talents. Il y a, en effet, dans ces lacs artificiels récents, la même croissance rapide des poissons qui se reproduisent dans les étangs remis en eaux.

L'espace vital étant immense, la nourriture abondante, tous les carnassiers se sont rapidement multipliés et ont atteint des poids records. Il existait en 1955, à Pannecière, aleviné depuis 1952, des brochets de plus de dix livres. A Plainefas, plus ancien, les carpes ont atteint jusqu'à trente livres. Il y a donc, dans les lacs du Morvan, une réserve très abondante de beaux poissons et de toutes sortes... L'été, leurs rivages sont copieusement garnis de pêcheurs. La pêche au lancer du brochet y est un peu difficile, à cause des arbres morts immergés, mais la pêche au vif y est très profitable.

2- CLASSEMENT des RIVIERES et LACS

Les rivières, lacs, étangs sont classés en deux catégories :

a) Première catégorie

Salmonidé dominant : la truite.

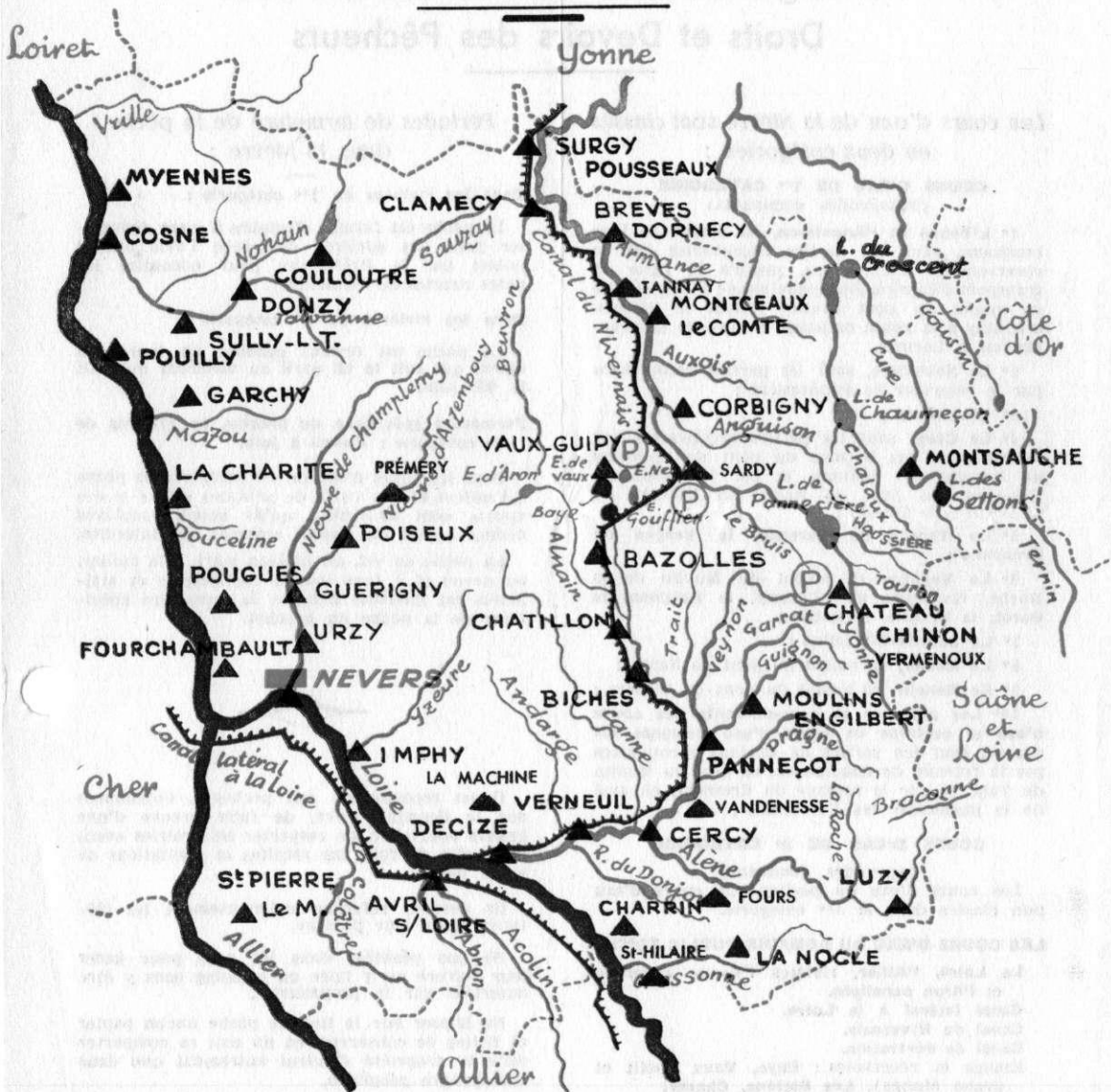
- l'Yonne et l'Anguisson, en amont de leur confluent, sauf les parties recouvertes par le réservoir de Pannecière, jusqu'à la ligne de transport d'énergie électrique située à 600 m en amont du pont routier reliant le hameau d'Ardilly à la route de Château-Chinon à Lormes ; dans l'Yonne, il ne se trouve plus guère de truites qu'en amont du barrage de Pannecière ;

- la Houssière, sauf les parties recouvertes par le réservoir de Pannecière ;

- la Cure, "reine des rivières à truites de la région", sauf les parties recouvertes par le réservoir des Settons, du pont de Cheigny au barrage des Settons, et par le barrage du Crescent, du pont de Raily au barrage du Crescent, est bonne depuis le pont de Blannay jusqu'au barrage de Malassis, mais surtout de Courotte, près de Quarré-les-Tombes, jusqu'au lac des Settons ; elle est grossie de deux bons ruisseaux à truites, le ruisseau de Saint-Marc près de Vieux-Dun et le Caillot près de Gouloux ;

CARTE PISCICOLE DU DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

offerte par la
FÉDÉRATION DE PÊCHE



- | | | | |
|---|------------------------------|---|--|
| ■ | Siège fédéral | — | Cours d'eau 1 ^{ère} Cat. D ^{ne} Privé |
| ▲ | Siège d'une société de pêche | — | Cours d'eau 2 ^{ème} Cat. D ^{ne} Privé |
| Ⓟ | Centre de pisciculture | — | Cours d'eau 2 ^{ème} Cat. D ^{ne} Public |

- le Chalaux, sauf les parties recouvertes par la retenue de Chaumeçon, en aval du moulin de Tala, et par la retenue du Crescent, en aval de la passerelle des Patouillats, n'est intéressant qu'en amont de Brassy ;

- le Cousin, à partir du pont de Blannay ; la Romanée, son affluent le Tourne-sac et le Trinquelin, sont de bonnes rivières à truites ;

- les affluents et sous-affluents des cours d'eau et cessions de cours d'eau désignés ci-dessus.

b) Deuxième catégorie

Cyprinidés dominant : poissons blancs, brochets, perches, carpes, tan-
ches...

Tous les autres cours d'eau, les lacs et barrages. Le réservoir des Settons, qui fait partie du domaine public, est très poissonneux. "Aucun en-
gin n'est permis. La carte ne donne droit qu'à la pêche à trois lignes ou
au lancer".

Les périodes de fermeture de la pêche sont, pour les rivières de pre-
mière catégorie d'octobre à mars, et pour les rivières de seconde catégorie
d'avril à juin. C'est surtout durant les douces nuits du printemps que le
crapaud lance sa note caractéristique. L'apparition du chant nocturne du
crapaud coïncide ainsi avec l'ouverture de la pêche à la truite.

Dans les cours d'eau de première catégorie, la pêche à l'asticot et
aux oeufs de poisson, même si ces appâts sont artificiels, qu'ils soient em-
ployés comme appâts ou comme amorces, est interdite. La pêche au vif, aux
poissons morts, à la cuiller, au devon et à tous leurres métalliques et ar-
tificiels, est interdite pendant la fermeture spécifique de la pêche au bro-
chet.

IV- REGION de CHATEAU-CHINON

La région de Château-Chinon a le privilège d'avoir un magnifique plan
d'eau, un des plus beaux du centre de la France : le lac de Pannecière, qui
couvre une superficie de près de 600 ha, et qui est situé à 8 km seulement
de la capitale morvandelle.

Depuis sa mise en eau, en 1950, la fédération de la Nièvre et la société de pêche "la Truite Morvandelle" ont fait de très gros efforts en ce qui concerne l'alevinage. Actuellement, cet alevinage peut se chiffrer entre un et deux millions de francs (anciens) par an. On y trouve en grand nombre les poissons appréciés des pêcheurs, le sandre, le brochet, le gardon et la carpe. En 1972, il a été déversé 900 kg de gardons et 300 kg de brochets. Ce lac, actuellement, est presque entièrement réservé à la pêche, et il est souhaitable que cela reste ainsi, les pêcheurs recherchent sur ses rives paix et tranquillité. Il y aurait intérêt à prévoir l'aménagement de terrains de camping.

A côté de ce vaste réservoir, n'oublions pas les rivières aux eaux tumultueuses, où le pêcheur sportif a le plaisir de voir, au bout de sa ligne, frétiller de jolies truites "Fario". Parmi ces rivières, les principales sont l'Yonne, la Houssière, et un peu plus loin de Château-Chinon, la Cure et le Chalaux. Tous les ans, un alevinage important est fait sur ces rivières. En 1970, il a été déversé dans l'Yonne et la Houssière 6 000 truitelles d'un été et 500 kg de truitelles de deux étés ; en 1971, 14 000 truitelles d'un été ; en 1972, 8 000 truitelles de 10 à 12 cm et 100 kg de truitelles de deux étés (18 à 22 cm).

Pour cet alevinage, Château-Chinon est bien placé, vu la proximité de la pisciculture de Vermenoux, avec son annexe à Corancy, l'une des plus importantes piscicultures de France, pour l'élevage de la truite "Fario". Ce centre produit chaque année plusieurs centaines de milliers de truitelles d'un été, et plusieurs dizaines de tonnes de truitelles de deux étés. Il fournit les quatre départements gestionnaires, l'Yonne, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, la Nièvre, ainsi que plusieurs départements de l'est de la France.

Jusqu'à maintenant, cette pisciculture ne pouvait fonctionner entièrement avec les reproducteurs capturés sur l'Yonne ; la plus grande partie des oeufs venait des pays scandinaves. Très prochainement, avec l'extension de cette pisciculture, grâce à l'annexe de Corancy, il y aura uniquement des oeufs de la vraie "Fario" du Morvan, très appréciée des pêcheurs.

Dans la région, des frayères naturelles sont aménagées sur des ruisseaux, partout où cela est possible.